

Bonjour à tous,

Je vous informe que la Mairie de la Fère a décidé d'annuler toutes les manifestations prévues dans la commune. Aussi j'ai le regret de vous annoncer que notre exposition avicole qui était prévue du 6 au 8 novembre 2020 au boulodrome a été annulée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne journée.

Laurent DUCHEMIN

Président de la Basse-Cour Somme-Aisne-Oise